

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Dominique PIGNAT

La mémoire chez Bergson

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1985, tome 81, p. 228-236

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

La mémoire chez Bergson

Tout vrai philosophe, disait Bergson, passe sa vie à tenter d'exprimer une intuition fondamentale « qui est quelque chose de simple, d'infiniment simple, de si extraordinairement simple » qu'il ne parvient jamais à l'exposer adéquatement¹. Les écrits d'un penseur seraient les multiples ondes explicatives et significatives d'une intuition première. Celle-ci semble être chez Bergson la distinction entre le temps et l'espace, entre la durée et la matière ; la réflexion sur le temps et la durée dessine ainsi les contours d'un thème majeur dont les variations se laissent deviner dans plusieurs ouvrages. Dès lors, l'étude de la mémoire, de la capacité de conserver le temps passé, amène inéluctablement le lecteur à découvrir de nombreux aspects de la pensée du philosophe. Les limites de ce présent travail ne permettent pas de suivre tous ces développements. Nous nous limiterons donc à présenter d'abord la réflexion première de Bergson sur la mémoire, à savoir la célèbre analyse des deux formes de mémoire (I). Nous découvrirons ensuite les difficultés dans lesquelles s'enchevêtrent ceux qui confondent ces deux types de mémoire (II). Nous tâcherons enfin de suivre quelques conséquences de cette distinction (III).

¹ Henri Bergson, *L'intuition philosophique* dans *La pensée et le Mouvant*, p. 1347/119. Pour toutes les références à Bergson, nous utiliserons l'édition du centenaire qui regroupe les ouvrages principaux du philosophe : Henri Bergson, *Œuvres*, édition du centenaire, textes présentés par A. Robinet et introduction par H. Gouhier, Paris, P. U. F., 1959. Nous citons Bergson en indiquant la page de cette édition du centenaire, puis celle de la dernière édition approuvée par l'auteur de son vivant.

I. Les deux formes de mémoire

Très tôt Bergson s'intéresse à la mémoire ; il propose une distinction fort éclairante, riche et féconde. En effet, déjà dans *Matière et Mémoire*, son deuxième livre², écrit à 38 ans, on peut lire :

« J'étudie une leçon, et pour l'apprendre par cœur je la lis d'abord en scandant chaque vers ; je la répète ensuite un certain nombre de fois. A chaque lecture nouvelle un progrès s'accomplit ; les mots se lient de mieux en mieux ; ils finissent par s'organiser ensemble. A ce moment précis je sais ma leçon par cœur ; on dit qu'elle est devenue souvenir, qu'elle est imprimée dans ma mémoire.

Je cherche maintenant comment la leçon a été apprise, et je me représente les phases par lesquelles j'ai passé tour à tour. Chacune des lectures successives me revient alors à l'esprit avec son individualité propre ; je la revois avec les circonstances qui l'accompagnaient et qui l'encadrent encore ; elle se distingue de celles qui précèdent et de celles qui suivent par la place même qu'elle a occupée dans le temps ; bref, chacune de ces lectures repasse devant moi comme un événement déterminé de mon histoire. On dira encore que ces images sont des souvenirs, qu'elles se sont imprimées dans ma mémoire. On emploie les mêmes mots dans les deux cas. S'agit-il bien de la même chose ?

Le souvenir de la leçon, en tant qu'apprise par cœur, a tous les caractères d'une habitude. Comme l'habitude, il s'acquiert par la répétition d'un même effort. Comme l'habitude, il a exigé la décomposition d'abord, puis la recomposition de l'action totale. Comme tout exercice habituel du corps, enfin, il s'est emmagasiné dans un mécanisme qu'ébranle tout entier une impulsion initiale, dans un système clos de mouvements automatiques, qui se succèdent dans le même ordre et occupent le même temps.

Au contraire, le souvenir de telle lecture particulière, la seconde ou la troisième par exemple, n'a aucun des caractères de l'habitude. L'image s'en est nécessairement imprimée du premier coup dans la mémoire, puisque les autres lectures constituent, par définition même, des souvenirs différents. C'est comme un événement de ma vie ; il a pour essence de porter une date, et de ne pouvoir par conséquent se répéter. »³

² Son premier livre fut sa thèse de doctorat, *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889). Après *Matière et Mémoire* (1897), il écrira encore *Le rire* (1900), *L'évolution créatrice* (1907), *L'énergie spirituelle* (1919), *Durée et simultanéité* (1922), *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932) et finalement *La Pensée et le mouvant* (1934).

³ *Matière et Mémoire*, 225-226; 83-84. Comme ce livre est très souvent cité, nous utiliserons le sigle MM. C'est nous qui soulignons (n.s.).

Il faut donc distinguer la **mémoire-habitude** de la **mémoire-souvenir**. Je peux réciter un poème par cœur parce que je l'ai répété de multiples fois. Je m'en souviens parce que la répétition a engendré une habitude. Mais si je me souviens que j'ai lu ce poème pour la première fois dans tel lieu, en telles ou telles circonstances, ce souvenir-image n'a rien à voir avec la répétition. Il s'agit là d'une différence radicale : le souvenir de telle lecture est une représentation dont la durée dépend de mon bon vouloir, le souvenir-habitude est une action qui exige un certain temps.

« Le souvenir de telle lecture déterminée est une représentation et une représentation seulement ; il tient dans une intuition de l'esprit que je puis, à mon gré, allonger ou raccourcir ; je lui assigne une durée arbitraire : rien ne m'empêche de l'embrasser tout d'un coup, comme dans un tableau. Au contraire, le souvenir de la leçon apprise, même quand je me borne à répéter cette leçon intérieurement, exige un temps bien déterminé, le même qu'il faut pour développer un à un, ne fût-ce qu'en imagination, tous les mouvements d'articulation nécessaires : ce n'est donc plus une représentation, c'est une action. »⁴

Cette différence atteint l'aspect personnel de mon souvenir : la leçon une fois apprise ne porte aucune marque de son origine passée. Le souvenir appris « sortira du temps à mesure que la leçon est mieux sue ; il deviendra de plus en plus impersonnel, de plus en plus étranger à ma vie passée »⁵. La leçon fait partie de mon présent. « Elle est vécue, elle est agie plutôt qu'elle n'est représentée. »⁶ Au contraire, le souvenir de telle lecture est et demeurera personnel ; il gardera toujours la marque du moment passé où il a été déposé en moi.

Plus encore, la **mémoire-habitude** exige un effort et reste sous la dépendance de ma volonté, elle retient du passé l'ordre qui reliait ensemble des mouvements, lequel ordre devient un automatisme. Par opposition, la **mémoire-souvenir** est spontanée, mais capricieuse. Elle enregistre tous les événements à mesure qu'ils se passent, en laissant « à chaque fait, à chaque geste sa place et sa date »⁷, mais « elle met autant de caprice à reproduire que de fidélité à conserver »⁸.

Cette distinction offre encore une perspective nouvelle si l'on regarde ce qui se passe dans la **mémoire-habitude**. La répétition des lectures a lié toujours plus solidement entre eux les mots articulés qui correspondent à des

⁴ MM, 226 ; 85 (n. s.). ⁵ MM, 229 ; 88. ⁶ MM, 227 ; 85. ⁷ MM, 227 ; 86. ⁸ MM, 234 ; 94.

mouvements neuromusculaires. Le cerveau peut donc parfaitement expliquer cette mémoire motrice. Mais le **souvenir de telle lecture** qui ne doit rien à la répétition, n'a rien à voir avec le cerveau. C'est l'esprit qui se souvient, qui est mémoire pure. Voilà la vraie mémoire, celle qui permet de distinguer clairement l'esprit de la matière.

Dans la **matière**, « le passé se succède à lui-même dans un présent qui le répète simplement sous une autre forme »⁹. **L'esprit**, par contre, a cette possibilité extraordinaire de « conserver le passé dans un présent qui s'en enrichit »¹⁰. Je peux laisser tomber mille fois mon stylo. Il tombera la millième fois comme la première, sans conserver aucun souvenir de ses multiples chutes précédentes. Le présent se répète simplement. Au contraire, chaque événement vécu par l'homme est gardé ; il forme une expérience dont l'individu peut tirer profit dans une situation nouvelle. Le présent conserve le passé et s'en enrichit. Ainsi étudier la mémoire, c'est toucher l'esprit sous sa forme la plus palpable. Bergson ajoute même : « Si l'esprit est une réalité, c'est ici dans le phénomène de la mémoire que nous devons le toucher expérimentalement. »¹¹

II. Les conséquences d'une confusion

Très fréquemment, on confond les deux types de mémoire. L'image semble être la même, qu'elle soit déposée par le vécu d'une expérience unique, ou qu'elle soit acquise par la répétition d'une même sensation. Alors, pour reprendre une formule percutante de Schiller, « parce qu'on ne distingue pas bien, on mélange »¹². On se représente le souvenir comme un phénomène mixte qui présente « par un côté l'aspect d'une habitude motrice, par l'autre celui d'une image plus ou moins consciemment localisée »¹³. On en vient dès lors inévitablement à voir dans la mémoire une fonction du cerveau et dans

⁹ MM, 365 ; 265.

¹⁰ MM, 365 ; 264.

¹¹ MM, 220 ; 76-77. Voir encore MM, 370 ; 271 : « avec la mémoire, nous sommes bien véritablement dans le domaine de l'esprit ».

¹² F. Schiller, *Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, collection bilingue, Paris, Aubier Montaigne, 1943, p. 231.

¹³ MM, 234 ; 95.

les souvenirs, des images qui y seraient déposées. Le cerveau est matière, il peut recevoir et transmettre des mouvements dont la répétition explique le **mémoire-habitude** ; par contre, il ne peut pas conserver des souvenirs comme la cire retient l'empreinte du sceau. **L'esprit** est mémoire, il ne s'identifie pas au **cerveau** qui est matière.

Et pourtant, combien de fois n'entend-on pas dire que le cerveau emprisonne les souvenirs, que ceux-ci y seraient localisés sous forme de traces solidement fixées par la répétition ! Il s'agit là d'une théorie matérialiste que la science aura naturellement tendance à adopter puisqu'elle n'analyse que l'aspect matériel des phénomènes. De plus, l'étude des cas pathologiques semble confirmer une telle hypothèse. En effet, tous les arguments qu'on peut invoquer en faveur d'une accumulation probable des souvenirs dans la substance corticale se tirent des maladies localisées dans la mémoire¹⁴. Parce qu'on constate que telle partie du cerveau est lésée et que tels souvenirs sont oubliés, on en conclut un peu rapidement que le cerveau sert de réceptacle aux images. D'un simple parallélisme, on induit une relation de causalité. Mais il faudrait plutôt se demander, à la suite de Bergson, si le cerveau est **la cause** ou seulement **l'occasion** du souvenir¹⁵.

III. Quelques conséquences de la distinction entre les deux mémoires

Bergson qui, par opposition à de nombreux existentialistes pourtant plus connus, suivait avec intérêt les travaux des scientifiques, ne pouvait ignorer leurs conclusions. Il se pose ainsi lucidement la question de savoir quels sont les rapports entre la **mémoire** et la **matière corticale**. Cette interrogation l'amène à une analyse extrêmement intéressante, mais fort complexe, du phénomène de la reconnaissance. Il est impossible de suivre ici les méandres de ce développement. Qu'il nous soit permis de n'en retenir que les grands axes.

En parfaite cohérence avec ce qu'il vient d'affirmer, Bergson affirme d'abord que l'esprit n'oublie rien. En effet, si la mémoire ne dépend que de l'esprit et

¹⁴ Cf MM, 367 ; 266.

¹⁵ Cf MM, 358 ; 255.

non de la matière, il n'y a aucune raison pour que l'on oublie quelque chose. « Oui, je crois que notre vie passée est là, conservée dans ses moindres détails, et que nous n'oublions rien, et que tout ce que nous avons perçu, passé, voulu depuis le premier éveil de notre conscience, persiste indéfiniment. »¹⁶ Cependant, l'expérience de l'oubli est quotidienne et aucune théorie ne saurait la nier. Si l'esprit est pure mémoire et par là même conserve tout, il reste à expliquer l'oubli. C'est ici que le philosophe français fait appel au cerveau. Celui-ci, loin d'être la cause du souvenir, comme on le pense si souvent, explique l'apparence de l'oubli. Comment ?

3.1 Le cerveau instrument d'action

Le cerveau est un instrument d'action. Notre corps reçoit des informations du monde extérieur, les transmet au cerveau qui prépare le mouvement par lequel le corps s'adaptera à la sensation. En préparant les réponses les mieux adaptées aux appels extérieurs, le cerveau est un moyen d'action. C'est cette fonction qui explique que ce soit telle image et non telle autre qui, des ténèbres du passé, remonte à la surface et s'ajoute à la perception. L'attention à la vie, le besoin où je me trouve de faire face rapidement à des situations toujours nouvelles, nécessite un tri entre les images passées ; j'en oublie plusieurs et je ne retiens que celles qui sont utiles à la situation présente. Ce tri permet de comprendre les caractéristiques de l'homme d'action, synthèse dialectique du rêveur et de l'impulsif.

Le rêveur est l'homme qui n'offre aucun barrage à la remontée des souvenirs. La résistance que l'attention au monde extérieur leur impose s'est estompée. Les souvenirs jusque-là immobiles, « sentant que je viens d'écartier l'obstacle, de soulever la trappe qui les maintenait dans le sous-sol de la conscience, se mettent en mouvement. Ils se lèvent, ils s'agitent, ils exécutent dans la nuit de l'inconscient, une immense danse macabre. »¹⁷

Contrairement au rêveur, l'homme d'action oppose une barrière solide aux souvenirs inutiles ou indifférents. Toutefois, si cet obstacle est trop fort, si aucun souvenir passé n'influe dans la perception présente, l'homme devient semblable à un animal inférieur, adapté au monde environnant, mais d'une

¹⁶ Bergson, *L'Energie spirituelle*, 886 ; 95. Nous utiliserons le sigle E.S.

¹⁷ E. S., 886 ; 95.

adaptation quasi automatique. Chaque appel de l'extérieur entraînerait une réponse immédiate et la **mémoire-habitude** seule suffirait à consolider cette réaction. Toutes les activités humaines deviendraient automatiques et impulsives. A la différence d'un tel automate, l'homme d'action se reconnaît à la promptitude avec laquelle il appelle au secours d'une situation donnée les souvenirs qui s'y rapportent. Ainsi, l'homme d'action et de bon sens est précisément celui qui sait trouver un juste équilibre entre le *rêveur* et l'*impulsif*.

*« Vivre dans le présent tout pur, répondre à une excitation par une réaction immédiate qui la prolonge, est le propre d'un animal inférieur : l'homme qui procède ainsi est un impulsif. Mais celui-là n'est guère mieux adapté à l'action qui vit dans le passé pour le plaisir d'y vivre, et chez qui les souvenirs émergent à la lumière de la conscience sans profit pour la situation actuelle : ce n'est plus un impulsif, mais un rêveur. Entre ces deux extrêmes se place l'heureuse disposition d'une mémoire assez docile pour suivre avec précision les contours de la situation présente, mais assez énergique pour résister à tout autre appel. Le bon sens, ou sens pratique, n'est vraisemblablement pas autre chose. »*¹⁸

L'action humaine équilibrée exige donc le concours simultané de la mémoire et de la matière corticale. Le cerveau doit **et** faire appel aux images passées **et** les sélectionner en vue de préparer la meilleure réponse aux sollicitations extérieures. Loin d'être le lieu où les images seraient **déposées**, il est simplement le lieu de leur **rappel**. De telles affirmations jettent une lumière nouvelle sur le phénomène de l'amnésie.

3.2 Le cerveau, lieu du rappel des souvenirs

Les lésions cérébrales ne font pas disparaître les souvenirs comme si ceux-ci occupaient la région du cerveau correspondante, elles perturbent seulement le mécanisme par lequel les souvenirs sont ramenés sur la perception présente. Ou bien elles empêchent le corps de prendre en face de l'objet l'attitude appropriée au rappel de l'image, ou bien elles coupent à ce souvenir ses attaches avec la réalité présente, c'est-à-dire qu'elles empêchent le souvenir de s'actualiser.

¹⁸ MM, 294 ; 170 (n. s.).

« Ces lésions de la reconnaissance ne viendront pas du tout de ce que les souvenirs occupaient la région lésée. Elles devront tenir à deux causes : tantôt à ce que notre corps ne peut plus prendre automatiquement en présence de l'excitation venue du dehors, l'attitude précise par l'intermédiaire de laquelle s'opérerait une sélection entre nos souvenirs, tantôt à ce que les souvenirs ne trouvent plus dans le corps un point d'application, un moyen de se prolonger en action. (...) »

*Mais, dans un cas comme dans l'autre, ce sont des mouvements actuels qui seront lésés ou des mouvements à venir qui cesseront d'être préparés : il n'y aura pas eu destruction de souvenirs. »*¹⁹

Ainsi, l'hypothèse d'images emmagasinées dans le cerveau, hypothèse chère à certains scientifiques, se révèle inutile et surtout prisonnière d'une idéologie matérialiste. Elle est non seulement inutile, elle est même insuffisante. En effet, si les souvenirs étaient réellement déposés dans le cerveau, aux oublis nets correspondraient des lésions du cerveau caractérisés. « Or, dans les amnésies où toute une période de notre existence passée, par exemple, est brusquement et radicalement arrachée de la mémoire, on n'observe pas de lésion cérébrale précise ; et au contraire dans les troubles de la mémoire où la localisation cérébrale est nette et certaine, ce ne sont pas tels ou tels souvenirs déterminés qui sont arrachés, c'est la faculté de rappel qui est plus ou moins diminuée dans sa vitalité, comme si le sujet avait plus ou moins de peine à amener ses souvenirs au contact de la situation présente. »²⁰ C'est donc le mécanisme de ce contact qui est perturbé et le rôle du cerveau est d'en assurer le fonctionnement plutôt que d'emprisonner des souvenirs.

3.3 Le cerveau, condition de la mémoire

Nous ne saurions clore cette brève présentation de la mémoire chez Bergson sans songer au titre d'un ouvrage de Jacques Maritain, *Distinguer pour unir*. N'est-ce pas là le programme même de la réflexion de Bergson au sujet de la mémoire et du cerveau. Même s'il le **conditionne**, le cerveau-matière **ne pourra** aucunement **s'identifier** à l'esprit-mémoire. « Le mécanisme cérébral

¹⁹ MM, 252-253 ; 118.

²⁰ MM, 367 ; 260-267.

conditionne le souvenir d'une certaine manière, mais ne suffit pas du tout à en assurer la survivance. »²¹ « Qu'il y ait solidarité entre l'état de conscience et le cerveau, c'est incontestable. Mais, il y a solidarité aussi entre le vêtement et le clou auquel il est accroché, car si l'on arrache le clou, le vêtement tombe. Dira-t-on pour cela que la forme du clou dessine la forme du vêtement ou nous permette en aucune façon de le pressentir ? »²²

L'état psychologique déborde de beaucoup l'état cérébral. Celui-ci n'en dessine qu'une petite partie, celle qui est capable de se traduire par des mouvements de locomotion.

*Celui qui pourrait pénétrer à l'intérieur d'un cerveau, et apercevoir ce qui s'y fait, serait probablement renseigné sur ces mouvements esquissés ou préparés ; rien ne prouve qu'il serait renseigné sur autre chose. Fût-il doué d'une intelligence surhumaine, eût-il le clef de la psychophysiologie, il ne serait éclairé sur ce qui se passe dans la conscience correspondante que tout juste autant que nous le serions sur une pièce de théâtre par les allées et venues des acteurs sur la scène.*²³

Un tel observateur serait vis-à-vis des pensées qui se déroulent dans la conscience, dans la situation du spectateur qui voit distinctement tout ce que les acteurs font sur la scène, mais n'entend pas un mot de ce qu'ils disent. « Sans doute, le va-et-vient des acteurs, leurs gestes et leurs attitudes ont leur raison d'être dans la pièce qu'ils jouent : et si nous connaissons le texte, nous pouvons prévoir à peu près le geste ; mais la réciproque n'est pas vraie, et la connaissance des gestes ne nous renseigne que fort peu sur la pièce, parce qu'il y a beaucoup plus dans une fine comédie que les mouvements par lesquels on la scande. »²⁴ Le cerveau est un organe de pantomime seulement. « L'activité cérébrale est à l'activité mentale ce que sont les mouvements du bâton du chef d'orchestre à la symphonie. »²⁵ Quelle illusion que de croire pouvoir réduire la subtilité de la symphonie aux mouvements qui la scandent, la mémoire au cerveau qui la conditionne !

Dominique Pignat

²¹ MM, 222 ; 79.

²⁴ E. S., 846-847 ; 42.

²² MM, 164 ; 4.

²⁵ E. S., 850 ; 47.

²³ MM, 165 ; 6.